

Une micro-crèche pour les enfants des salariés de la Compagnie des marchés

La Compagnie des marchés a fait des petits : elle inaugurerait hier soir la Compagnie des bébés. Soit une micro-crèche pour les enfants des employés des entreprises de Patrick Violas (5 sur 5 sécurité, la Compagnie des marchés et Marché 28).

Tandis que la halle de la Compagnie est à Barjouville, la crèche est située à côté du siège, au jardin d'entreprises.

Elle est en fonctionnement depuis le lancement de la Compagnie des marchés en octobre et accueille dix enfants, de 2,5 mois à 3 ans.

« Pour l'instant il n'y a pas de liste d'attente, tous les enfants ont été pris », note Odile Broglin puéricultrice de People & Baby, qui gère la crèche. Mais le principe de la micro-crèche et les lois qui la régissent ne permettent pas de dépasser ce nombre. « C'est le seul petit bémol », remarque Patrick Violas.

L'idée générale est de faciliter la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale.

Le projet a reçu le soutien de la Caisse d'allocations familiales (Caf), qui a versé une subvention de 150.000 euros. Jean-Paul Brunet, le président de la CAF d'Eure-et-Loir a rappelé que « l'objectif 2009-2012 est de créer 496 places en crèche dans le département. »

Une crèche interentreprises est prévue pour l'été, non loin de là. « Et j'espère que la Compagnie des bébés suscitera d'autres vocations dans l'agglomération », souligne Élisabeth Fromont, la première adjointe de Chartres. Selon elle, « la crèche permet aux parents d'avoir l'esprit tranquille et donc l'entreprise a une meilleure productivité. »

Mathilde Fassin.

Mathilde Fassin.